

# COVID-19



## TÉLÉTRAVAIL ET TICKETS RESTAURANT, L'UNSA-FERROVIAIRE OBTIENT DEUX MESURES POUR LA DÉFENSE DU POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS !

Paris, le 17 novembre 2020

Avec la crise sanitaire liée à la COVID-19 et la mise en télétravail préconisée pour de nombreux salariés, **l'UNSA-Ferroviaire** a, dès la mise en place du premier confinement, revendiqué l'obtention de la prime de 15 € correspondant à la participation forfaitaire de l'Entreprise aux frais mensuels pour tous ces nouveaux télétravailleurs.

Cette participation financière, prévue par l'Accord National Télétravail signé en 2017 par **l'UNSA-Ferroviaire**, n'était réservée qu'aux salariés ayant signé un avenant à leur contrat.

Grâce aux arguments juridiques de **l'UNSA-Ferroviaire** qui ont fait mouche auprès de l'Entreprise, tous les télétravailleurs qui ont justifié d'un minimum de 4 jours de télétravail par mois ont perçu ces 15 € !

- Vous avez été mis en télétravail en mars, avril et mai 2020 : 45 €
- Vous avez poursuivi votre activité à distance en juin et en septembre : 30 €
- Vous avez télétravaillé de mars à juin, puis en septembre : 75 €

Pour les salariés déjà soumis à l'accord télétravail, les 15 € continuent d'être versés.

**l'UNSA-Ferroviaire** estimait que cette participation forfaitaire devait également être versée pour le mois de Novembre.

**l'UNSA-Ferroviaire** a obtenu une équité de traitement pour TOUS les télétravailleurs du GPU SNCF : l'ensemble des salariés concernés percevront 15 €, qu'ils aient signé ou pas un avenant à leur contrat de travail !

Par ailleurs, **l'UNSA-Ferroviaire**, toujours soucieuse de la sauvegarde des droits des salariés, a obtenu que les télétravailleurs qui bénéficiaient des Tickets Restaurant avant le début de la pandémie continuent à les percevoir !

La mise en télétravail de nombre de métiers ne doit pas être un prétexte pour supprimer des acquis, ce qui dégraderait le pouvoir d'achat des salariés.

**L'UNSA-Ferroviaire se félicite de la mise en œuvre de ces deux mesures en faveur des salariés mis en télétravail à la suite de la crise sanitaire et estime qu'elles sont pleinement justifiées.**

## CONTACTS

---

Lisa GAUDIN (UR Rhône-Alpes)	<a href="mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org">ur.lyon@unsa-ferroviaire.org</a>
Delphine LEDIEU	<a href="mailto:ledieu.d@unsa-ferroviaire.org">ledieu.d@unsa-ferroviaire.org</a>
Philippe DUMÉ	<a href="mailto:dume.p@unsa-ferroviaire.org">dume.p@unsa-ferroviaire.org</a>

...à L'UNSA  
on s'occupe  
de moi...

